Savoir prendre la parole en public, en réunion pour s'exprimer et communiquer

Objectifs
Apprendre les différentes techniques du discours, la découverte de méthodes permettant de contrôler ses émotions, de se sentir plus à l'aise dans son rôle d'élu face aux habitants, au maire, aux institutionnels, aux journalistes. Comprendre les différence

Enjeux
Les agriculteurs dans leurs activités de production, de commercialisation, de promotion et de représentation sont souvent sollicités pour prendre la parole. Ce sont des personnes publics à qui il est demandé de posséder des qualités et des compétences de communication. Ils ont aussi besoin de communiquer sur leur métier, leurs actions et leurs engagements. Ils doivent convaincre, motiver pour permettre l'engagement dans leur profession et leur territoire. Communiquer c'est échanger à l'écrit comme à l'oral, avec la prise de parole. Cette démarche nécessite d'avoir réfléchi à sa légitimité et à ses réticences à prendre la parole, suivant sa personne, son vécu. Convaincre demande des convictions et quelques techniques pour renforcer ses compétences sont là pour soutenir la personne pour affirmer et défendre ses valeurs selon son activité professionnelle.

Pré-requis
Aucun. Public : Tout agriculteur(trice) contributeur VIVEA de différentes régions de France

Contenu
Présentation de la session et des modules, Tour de table
Proposition de déroulé pour les 2 jours (modules) intervenant/stagiaires
Ajustement collectif du déroulement de la formation
Introduction sur la thématique : la communication orale
Méthodologie autour de la prise de parole (principes, règles...)avec exemples
Techniques de communication à utiliser et les étapes.
Analyse personnalisée à partir de jeux de rôle et en fonction des attentes des différents participants. Mise en situation selon les besoins de chacun.
Proposition de techniques personnalisées.
Continuité de la 1ère matinée
Transmission de connaissances et d'expériences de l'intervenant sur la prise de parole, comment communiquer ?
Mise en situation individuelle/collective - restitution Débriefing et Évaluation

Travail à partir des savoirs acquis et nouvelles acquis sur la prise de parole
Simulations et Évolution des situations collectives / individuelles : les acquis et ceux qui reste à renforcer.
Analyse personnalisée à partir de jeux de rôle et en fonction des attentes des différents participants. Mise en
situation selon les besoins de chacun.
Proposition de techniques personnalisées.

Travail avancé autour de la prise de parole et sa gestion
Le débat
Présentation de notions de base et nouvelles mise en situation avec travail plus poussé autour de l'argumentation
dans le cadre d'échanges et de débats.
Bilan de la journée de formation, de la session, des besoins existants et nouveaux des stagiaires et définition de
nouveaux besoins de formation pour 2020 sur cette thématique et ou sur le besoin de développer d'autre
compétences en lien avec le métier d'agriculteur.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :
Transfert de connaissances par l'intervenant avant mise en situation pour évaluer l'acquisition des connaissances
Pédagogie active, basée sur :
- une forte interactivité,
- des échanges inter personnels,
- un travail individuel, collectif et des mises en situations avec débriefing
Mises en situation, jeux de rôle, exposés, exercices, fiches récapitulatives permettent une intégration efficace.
Un dossier sera remis à chacun avec des articles, des outils et des références.

Dates, lieux et intervenants

Infos complémentaires

Organisée par FADEAR

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs
Adhérent 0€
Non adhérent 0€
Non agricole 350€
Prise en charge intégrale des frais pour les paysans_nes adhérent_e_s à la Fadear. Formation prise en charge pour les paysans_nes non adhérent_e_s à la Fadear par le fonds de formation Vivea auxquels ils cotisent dans la limite de leur plafond annuel.

Plus de renseignements
Julien Melou
jmelou@fadear.org
Fadear
104 rue Robespierre
93170 Bagnolet
01 43 63 41 50

Taux de satisfaction : %

Le repas du midi est organisé par la FADEAR et sont coût est compris dans le coût de la formation ainsi que le petit déjeuner.

Modalités d'accès :

18 mars 2018 09:30 - 17:30 (7hrs)	locaux de la Confédération paysanne 104 rue Robespierre 93170 Bagnolet	intervenante experte : Aline Pailler, ancienne productrice et présentatrice à France Culture, journaliste, formatrice en communication, ancienne députée européenne Animation : Eve Poulteau, animatrice FADEAR depuis 2011 et ou Julien Melou salarié Fadear depuis 2011
18 mars 2018 09:00 - 17:00 (7hrs)	locaux de la Confédération paysanne 104 rue Robespierre 93170 Bagnolet	intervenante experte : Aline Pailler, ancienne productrice et présentatrice à France Culture, journaliste, formatrice en communication, ancienne députée européenne Animation : Eve Poulteau, animatrice FADEAR depuis 2011 et ou Julien Melou salarié Fadear depuis 2011

Financeur(s)

Bulletin d'inscription Formation proposée par la FADEAR à nous renvoyer.

Nom Prénom : .....
Structure : .....
Adresse complète : .....
Tel et E-Mail : .....
Attentes particulières vis-à-vis de la formation : .....
.....
....

Usage de vos données personnelles

Je note que les informations recueillies par la FADEAR, à partir de ce formulaire, sont nécessaires au traitement de ma demande.
En soumettant ce formulaire, j'accepte que la FADEAR collecte et utilise les données personnelles que je viens de renseigner dans ce formulaire, dans le but de gérer mes demandes, commandes et abonnements et de constituer un fichier clientèle.

Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations commerciales de notre part,
merci de le signaler : .....

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données à caractère personnel, et d'un droit d'opposition et de limitation du traitement de vos données.
Vous pouvez exercer ces droits en nous contactant, à l'adresse suivante : jmelou@fadear.org
Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.